

Ajournement

Des voix: Bravo!

M. Rose: Monsieur le président, j'aimerais simplement dire en ces derniers instants de la soirée que je représente une circonscription qui illustre bien la situation agricole du Canada, une circonscription où l'agriculture est au déclin. Le député de Bruce, qu'il est toujours intéressant d'écouter, a une longue expérience à la fois à l'assemblée législative de l'Ontario et à la Chambre. Il a déjà déclaré qu'un de ses objectifs était d'aider les agriculteurs, mais il a admis que ceux-ci sont en plus mauvaise posture que lorsqu'il a été élu pour la première fois il y a vingt ans. Il a néanmoins proposé toutes sortes de solutions ce soir et il a demandé qui vend le plus de blé.

Monsieur le président, s'il y a un marché pour le blé, n'importe quel gouvernement peut en vendre, il n'est pas nécessaire que ce soit le ministre de Saskatoon-Humboldt, qui est l'as-vendeur, ou le député de Qu'Appelle-Moose Mountain. C'est la demande mondiale qui fait vendre du blé et non pas le fait que le ministre représente l'un ou l'autre des vieux partis.

Pour répondre au député de Churchill qui parlait de la nécessité d'utiliser davantage ce port et de le maintenir ouvert 107 jours, je crois que le ministre des Transports est suffisamment dans l'eau chaude pour maintenir le port de Churchill libre de glace durant toute l'année.

Des voix: Bravo!

M. Rose: Monsieur le président, il y a un grand nombre de problèmes de ma circonscription qui mériteraient un examen beaucoup plus approfondi que celui que permettraient les 30 ou 40 secondes qui restent. Avec votre permission, je dirai donc qu'il est 10 heures.

M. le vice-président adjoint: La Chambre est-elle d'accord pour dire qu'il est 10 heures?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 40 du Règlement.

L'AGRICULTURE—LA HAUSSE DES ENGRAIS—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, le 15 janvier 1973, je posais la question suivante au ministre de l'Agriculture (M. Whelan):

• (2200)

Dans le passé, plusieurs associations agricoles ont exprimé leurs craintes, tout comme aujourd'hui d'ailleurs, concernant l'augmentation du prix des engrais dans l'industrie agricole; d'autre part,

[M. Taylor.]

les usines d'engrais prétendent que ces augmentations proviennent d'un manque de potasse et autres substances dont il y a surabondance en Saskatchewan. Le ministre a-t-il l'intention de prendre des mesures à cet égard?

Au moyen de cette question, je traitais d'un sujet qui, au fil des ans, a inquiété les producteurs de l'Ouest et, comme le sait le ministre de l'Agriculture, ceux de l'Est également. Ainsi, sans entrer dans les détails, le prix de certains engrais dans la région de la rivière la Paix, était de \$34 la tonne en 1972. En janvier 1973, leur prix s'était accru à \$46 la tonne, soit une hausse de \$12. Dans le seul mois de janvier, sont venues s'ajouter deux autres hausses de \$5 chacune.

En plus de cette rapide montée des prix, les fournisseurs d'engrais de la région de la rivière la Paix disent qu'il existe une pénurie d'engrais sur le marché canadien. D'autre part, certains fournisseurs exportent des engrais et nous avons connu cette expérience déjà. Le ministre de l'Agriculture n'est peut-être pas au courant de ces faits. Ainsi, la Cominco Company, à Trail (C.-B.), a exporté des engrais à l'État du Dakota-Nord aux É.-U. Les agriculteurs canadiens pouvaient, d'autre part, acheter outre-frontière de l'engrais à des prix inférieurs à ceux du marché canadien. Une fois qu'on eût découvert, comme d'habitude, que l'agriculteur était assez intelligent pour agir ainsi, on a modifié les règlements et le prix aussi augmenté du côté américain.

Ce que j'essaie de faire comprendre au ministre, c'est qu'il nous faut une meilleure réponse que celle qui est consignée à la page 277 du hansard et que voici:

Monsieur l'Orateur, je suis au courant. C'est vrai, effectivement, et d'après les représentations qui m'ont été faites, c'est à cause d'une prétendue pénurie d'azote et de potasse que l'on se propose d'augmenter les prix. Nous enquêtons à ce sujet. Nous allons demander au premier ministre de la Saskatchewan s'il existe vraiment une pénurie de potasse dans cette province et nous renseigner sur les autres sociétés de produits chimiques qui produisent de l'azote.

Je voudrais rappeler qu'en Saskatchewan, et je suis certain que le ministre chargé de la Commission du blé le sait aussi, nous avons plus de potasse que nous n'en avons besoin ou que nous n'en aurons besoin d'ici très très longtemps, chose que les fabricants d'engrais peuvent prendre en considération. J'apprécie la réponse du ministre. Elle est au moins meilleure que le type de réponse que nous obtenions de l'ancien ministre, et je ne me fais pas scrupule de le dire.

Ce soir même peut-être qu'il saisira l'occasion d'avertir ces fabricants qu'ils n'ont aucune raison d'augmenter les prix des engrais parce que, en même temps, le prix du mazout destiné aux fermes de la Saskatchewan est monté de 2 c. le gallon alourdissant de \$400 à \$500 au moins les frais de production de l'an prochain. Ce soir, peut-être, le ministre ne s'en tiendra pas à ce sujet mais nous fera part de quelques propositions.

M. l'Orateur adjoint: La présidence donne la parole au secrétaire parlementaire.

M. Knight: Monsieur l'Orateur, le ministre a la frousse.